

Le Ministère chargé de l'Autonomie,
la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® présentent le

FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

un accélérateur d'innovations des
collectivités pour mieux vieillir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



soutenu par :



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie





Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, a souhaité créer et financer le **fonds d'appui pour des territoires innovants seniors**. Ce nouvel outil concret au service des collectivités, lancé le 7 décembre 2021, repose également sur l'engagement financier et stratégique de la CNSA et sera porté et coordonné par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés®. **500 000 € seront ainsi dédiés à l'ingénierie en faveur du développement des politiques de l'âge dans les territoires et 7 500 000 € pour la création de projets dans tous types de collectivités**, autour de six orientations thématiques. Ce fonds, doté de **8 millions d'euros pour la période 2022-2023**, vise à soutenir les collectivités qui souhaitent répondre au défi du vieillissement de leur population à travers la création d'environnements bâtis et sociaux plus adaptés à l'avancée en âge, dans une perspective intergénérationnelle.

Le **fonds d'appui pour des territoires innovants seniors** comporte **2 axes** sur lesquels les collectivités pourront candidater :

- **500 000 € pour la création d'une bourse d'appui aux collectivités.** Il s'agira de financer la réalisation d'un état des lieux transversal du territoire ou le pilotage d'une démarche participative avec les habitants âgés, grâce à l'utilisation d'outils spécifiques.
- **7 500 000 € pour la création de projets dans les territoires**, en complémentarité des dispositifs existants (Conférences des financeurs, Aide à la Vie Partagée, financements de la Caisse des Dépôts...) afin de soutenir la mise en œuvre d'actions, portant sur **6 thématiques** :
 1. « **Solidarité intergénérationnelle** »
 2. « **Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté** »
 3. « **Participation et expertise d'usage des aînés** »
 4. « **Connaissances et savoirs des aînés** »
 5. « **Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge** »
 6. « **Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble** »

Les collectivités intéressées pourront candidater **à partir du 8 décembre 2021** en écrivant à l'adresse **accélérateur@rfvaa.com**

« J'ai décidé de créer ce fonds et de lui donner les moyens financiers et techniques d'aider tous ceux qui innovent dans les territoires pour faciliter la vie des seniors. Ces territoires innovants seniors ont compris que la politique du « mieux vieillir » était une source de dynamisme et de cohésion, et ils pourront bénéficier de l'expertise précieuse du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et de nombreux partenariats ». Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie

Contacts Presse Ministère :

Ministère chargé de l'Autonomie
Cabinet de Brigitte Bourguignon
01 40 56 63 74
sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr

Contacts Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® :

Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général
Angélique Giacomini, Déléguée Générale Adjointe
03 45 18 23 20
contact@rfvaa.com